

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Pneumalux II

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Pneumalux II

Numéro du produit 269-7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Rénovateur

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage

industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd

Lynn Lane,

Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH

England

www.autosmartinternational.com

Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)

Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence

national

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé

humaine

Elicitation - EUH208

Dangers pour l'environnement Non classé.

**Environnement** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pneumalux II

Mentions de danger EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut

produire une réaction allergique.

**Mentions de mise en garde** P280 Porter des gants de protection.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Glycerine 30-60%

Numéro CAS: 56-81-5 Numéro CE: 200-289-5 Numéro d'enregistrement REACH: -

Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.

Classification Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un

médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés. Rincer à l'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater

la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant

au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin si une gêne persiste.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

**Inhalation** Aucun symptôme particulier connu.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

appropriés

#### Pneumalux II

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et

d'explosion.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

appropriés.

#### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer le déversement à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

# SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Eviter tout déversement. Éviter le contact

avec la peau et les yeux.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien

> ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique

pour éviter une rupture du récipient.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Pneumalux II

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### Glycerine

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être

portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à

une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer

fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le

fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Porter des gants fins de coton au-dessous des

gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété. Prévoir

une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail

et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger,

ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Protection respiratoire** Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la

contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

#### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Mauve.

Odeur Agréable.

Seuil olfactif Non disponible.

#### Pneumalux II

pH (solution concentrée): ~ 7.0 pH (solution diluée): ~ 7.0 @ 1%

Point de fusion ~ 0°C

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

~ 100°C @°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair Non applicable.

Taux d'évaporation Non disponible.

Limites Non applicable.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pression de vapeur Non applicable.

Densité de vapeur Non applicable.

Densité relative ~ 1.070 @ (20°C)°C

Solubilité(s) Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

Coefficient de partage Non disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Non applicable.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité ~ 33 cSt @ 20°C

**Propriétés comburantes** Non applicable.

Commentaires Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas

considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance

adéquates.

9.2. Autres informations

**Composé organique volatile** Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé

comme recommandé.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

Non pertinent. Ne polymérisera pas.

dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit

provoquant une situation dangereuse.

#### Pneumalux II

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

dangereux

#### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Cancer hazard (contains material which) may cause cancer.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau

humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

Moderate pH ( > 2 and < 11.5). Non irritant.

Information générale

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir

des effets néfastes sur la santé humaine.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Avoid breathing vapors or mists.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible. Pas d'effet spécifique à long terme connu. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur

la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

Voie d'exposition

Ingestion.

**Symptômes** 

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des

effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

#### **SECTION 12: Informations écologiques**

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont

> pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit ne devrait pas être dangereux pour les procédés de traitement des eaux usées. Le produit ne contient pas d'halogène organiquement lié. Le produit ne contient pas d'agents complexants organiques

avec un niveau de COD < 80% après 28 jours.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

CL<sub>50</sub>, 96 hours: mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés

Indéterminé.

aquatiques

CE<sub>50</sub>, 48 hours: mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë -

Indéterminé. microorganismes

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

#### Pneumalux II

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des

autorités. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande

des fabricants de détergents.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des substances solubles dans l'eau et qui peuvent se répandre dans les

hydrosystèmes.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits

partout où c'est possible.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

## 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

## Etiquettes de transport

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

# 14.5. Dangers pour l'environnement

#### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### Pneumalux II

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

### SECTION 15: Informations réglementaires

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

WGK 0

Classification de danger pour

l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

Information générale Ce produit est fabrique selon un system qui conforme a ISO9001 et ISO14001. Seul un

personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great

Britain

www.autosmartinternational.com

rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 11/11/2014

Révision 2

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur

intégralité

Non classé

intégralité

Mentions de danger dans leur EUH208 Contient du Reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-iso-thiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction

allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.